



**États financiers consolidés intermédiaires
condensés de HEXO Corp.**

(anciennement The Hypothecary Corporation)

Pour les périodes de 3 mois terminées le 31 octobre 2018 et 2017

Table des matières

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière.....	1
États consolidés intermédiaires résumés des résultats et du résultat global.....	2
États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres.....	3
Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie	4
Notes annexes	5-27

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audité, en dollars canadiens)

Au	Note	31 octobre 2018	31 juillet 2018
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		23 278 012 \$	39 341 688 \$
Trésorerie soumise à restrictions	4	5 000 000	–
Placements à court terme	5	148 608 728	205 446 830
Créances clients	15	6 975 573	643 596
Taxes à la consommation à recouvrer		4 387 193	4 237 465
Débiteure convertible à recevoir	13	13 648 593	10 000 000
Billet à recevoir	17	20 333 702	–
Charges payées d'avance		3 238 193	4 203 693
Stocks	6	16 240 283	10 414 624
Actifs biologiques	7	2 640 808	2 331 959
		244 351 085 \$	276 619 855 \$
Immobilisations corporelles			
	8	85 266 400	54 333 051
Immobilisations incorporelles et autres actifs non courants			
	9	4 428 471	4 044 527
Participation dans des coentreprises			
	17	49 259 827	–
		383 305 783 \$	334 997 433 \$
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		14 632 644 \$	8 994 789 \$
Passif lié aux bons de souscription	10, 11	2 805 221	3 129 769
		17 437 865 \$	12 124 558 \$
Capitaux propres			
Capital social	11	357 402 419	347 232 724
Réserve pour paiements fondés sur des actions	11	10 675 375	6 139 179
Bons de souscription	11	53 727 767	12 635 339
Déficit		(55 937 643)	(43 134 367)
		365 867 918 \$	322 872 875 \$
		383 305 783 \$	334 997 433 \$

Engagements et éventualités (note 20)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 24)

Approuvé par le conseil d'administration,

/s/ Jason Ewart, Administrateur

/s/ Michael Munzar, Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des résultats et du résultat global

(non audité, en dollars canadiens)

Trimestre clos le	Note	31 octobre 2018	31 octobre 2017
Produits bruts tirés de la vente de marchandises		6 630 001 \$	1 101 502 \$
Taxes d'accise		(1 014 478)	–
Produits nets tirés de la vente de marchandises		5 615 523	1 101 502
Produits complémentaires	22	47 370	–
Produits nets		5 662 893	1 101 502
Coût des marchandises vendues	6, 11	2 830 764	463 000
Marge brute avant ajustements de la juste valeur		2 832 129	638 502
Ajustement de la juste valeur à la vente de stocks	6	717 489	814 499
Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	7	(5 122 845)	(2 639 257)
Marge brute		7 237 485 \$	2 463 260 \$
Charges d'exploitation			
Frais généraux et administratifs		4 911 627	1 167 929
Commercialisation et promotion		11 710 941	1 114 584
Rémunération à base d'actions	11, 16	4 689 303	313 539
Amortissement des immobilisations corporelles	8	573 398	124 112
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	149 536	62 810
Recherche et développement		–	61 400
	16	22 034 805 \$	2 844 374 \$
Résultat d'exploitation		(14 797 320)	(381 114)
Réévaluation de la perte sur instruments financiers	10	(2 336 730)	(1 282 436)
Quote-part de la perte sur placement dans la coentreprise	17	(161 104)	–
Profit latent sur la débenture convertible à recevoir	13	3 433 798	–
Gain (perte) de change		(14)	84 992
Charge d'intérêts	10	(7 934)	(432 908)
Produit d'intérêts	5, 13, 17	1 066 028	93 264
Résultat net et résultat global attribuables aux actionnaires		(12 803 276) \$	(1 918 202) \$
Résultat net par action, de base et dilué		(0,07) \$	(0,03) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation			
De base et dilué	12	194 033 380	76 480 085

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité, en dollars canadiens)

Trimestres clos les 31 octobre 2018 et 2017	Note	Nombre d'actions ordinaires	Capital social	Réserve pour paiements fondés sur des actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Capitaux propres
Solde au 1^{er} août 2018		193 629 116	347 232 724 \$	6 139 179 \$	12 635 339 \$	– \$	(43 134 367) \$	322 872 875 \$
Émission de bons de souscription	11	–	–	–	42 386 162	–	–	42 386 162
Exercice d'options sur actions	11	621 729	626 167	(263 716)	–	–	–	362 451
Exercice de bons de souscription	10, 11	1 937 885	4 806 904	–	(991 722)	–	–	3 815 182
Exercice de bons de souscription de courtier/d'intermédiaire	11	1 199 861	4 736 624	–	(302 012)	–	–	4 434 612
Rémunération à base d'actions	11	–	–	4 799 912	–	–	–	4 799 912
Résultat net		–	–	–	–	–	(12 803 276)	(12 803 276)
Solde au 31 octobre 2018		197 388 591	357 402 419 \$	10 675 375 \$	53 727 767 \$	– \$	(55 937 643) \$	365 867 918 \$
Solde au 1^{er} août 2017		76 192 990	45 159 336	1 561 587	3 728 255	1 774 880	(19 784 568)	32 439 490
Exercice de bons de souscription	10, 11	481 896	625 788	–	(32 594)	–	–	593 194
Rémunération à base d'actions	11	–	–	313 539	–	–	–	313 539
Résultat net		–	–	–	–	–	(1 918 202)	(1 918 202)
Solde au 31 octobre 2017		76 674 886	45 785 124 \$	1 875 126 \$	3 695 661 \$	1 774 880 \$	(21 702 770) \$	31 428 021 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité, en dollars canadiens)

Trimestre clos le	Note	31 octobre 2018	31 octobre 2017
Activités d'exploitation			
Résultat net et résultat global		(12 803 276) \$	(1 918 202) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	8	929 596	124 112
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	149 536	62 810
Profit de réévaluation latent sur la débenture convertible	13	(3 433 798)	–
Profit de réévaluation latent sur les actifs biologiques	7	(5 122 845)	(2 827 285)
Produit d'intérêts courus	13	(214 795)	–
Quote-part de la perte sur placement	17	161 104	–
Ajustement de la juste valeur des stocks vendus	6	717 489	–
Rémunération à base d'actions	11, 16	4 799 912	313 539
Désactualisation de la dette convertible	10	–	493 981
Réévaluation des bons de souscription libellés en devises	10	2 336 730	1 282 436
Valeur du passif lié aux bons de souscription libellés en devises exercés	10	(2 661 304)	–
Variation des éléments du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie			
Créances clients		(6 331 977)	55 470
Taxes à la consommation à recouvrer		(149 728)	(192 082)
Charges payées d'avance		965 500	(62 502)
Stocks	6	(1 729 152)	563 422
Créditeurs et charges à payer		(713 736)	428 341
Passif lié aux bons de souscription		(324 548)	–
Intérêts à payer	10	–	502 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(23 425 292)	(1 173 960)
Activités de financement			
Exercice d'options sur actions	11	362 451	–
Exercice de bons de souscription	11	8 249 798	405 778
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		8 612 249	405 778
Activités d'investissement			
Cession d'un placement à court terme	5	56 838 102	(30 639 563)
Émission de billets à recevoir	17	(20 333 702)	–
Trésorerie soumise à restrictions	4	(5 000 000)	–
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(25 341 028)	(5 242 818)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	9	(379 236)	(58 454)
Participation dans des coentreprises	17	(7 034 769)	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(1 250 633)	(35 940 835)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(16 063 676)	(36 709 017)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		39 341 688	38 452 823
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		23 278 012 \$	1 743 806 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes annexes

Trimestres clos les 31 octobre 2018 et 2017
(non audité, en dollars canadiens)

1. Description de l'entreprise

HEXO Corp. (anciennement La société Hydrothecary), anciennement BFK Capital Corp. (la « Société »), détient une filiale en propriété exclusive, HEXO Operations Inc. (anciennement 10074241 Canada Inc. et 167151 Canada Inc.) (« HOI »). HOI possède deux filiales en propriété exclusive : Banta Health Group et Coral Health Group (collectivement, « HEXO »). HEXO est un producteur de cannabis à des fins médicales dont le site est agréé par Santé Canada pour la production et la vente de cannabis. Son siège social est situé au 490, boulevard Saint-Joseph, bureau 240, à Gatineau, au Québec (Canada). Constituée en personne morale dans la province d'Ontario, la Société est cotée en bourse. Ses actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « HEXO ».

Le 29 octobre 2013, la Société a été constituée sous la dénomination BFK Capital Corp. en vertu de ses statuts constitutifs, conformément aux dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions (Ontario)*. Par suite de son premier appel public à l'épargne réalisé le 17 novembre 2014, elle a été classée comme une société de capital de démarrage, conformément au sens donné à cette expression dans la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX. L'activité principale de la Société à cette époque consistait à identifier et à évaluer des entreprises ou des actifs en vue de conclure une opération admissible (une « opération admissible ») aux termes des politiques de la Bourse de croissance TSX. La Société détenait une filiale en propriété exclusive, HOI, qui avait été constituée dans le seul but de conclure une opération admissible.

Le 15 mars 2017, la Société a conclu son opération admissible, laquelle a été réalisée aux termes d'une entente intervenue entre la Société et l'entité remplacée, La société Hydrothecary (« Hydrothecary »). Dans le cadre de cette transaction, la Société a changé de dénomination pour devenir La société Hydrothecary et a regroupé ses 2 756 655 actions selon un ratio de 1,5:1 pour obtenir 1 837 770 actions. À la suite de ce regroupement, Hydrothecary a fusionné avec 10100170 Canada Inc., ce qui a entraîné la création d'une nouvelle entité, 10074241 Canada Inc. (HOI). Dans le cadre de ce regroupement, HEXO a acquis toutes les actions émises et en circulation de la Société, et les anciens actionnaires de Hydrothecary ont reçu un total de 68 428 824 actions ordinaires après le regroupement. Immédiatement après la clôture, la Société comptait 70 266 594 actions ordinaires en circulation.

À la clôture de la transaction, les actionnaires d'Hydrothecary détenaient 97,4 % des actions ordinaires de la Société et, par conséquent, la transaction était considérée comme une acquisition inversée de la Société par Hydrothecary. À des fins comptables, Hydrothecary est considérée comme l'acquéreur et la Société comme l'entité acquise. Par conséquent, les états financiers consolidés annuels sont dressés au nom de HEXO Corp (anciennement BFK Capital Corp.), mais ils représentent la continuation des états financiers de Hydrothecary.

Le 28 août 2018, les actionnaires ont approuvé le changement de dénomination de la Société visant à remplacer le nom de La société Hydrothecary par celui de HEXO Corp.

2. Mode de présentation

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis conformément à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Ils doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 juillet 2017, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration le 12 décembre 2018, qui en a aussi autorisé la publication à cette même date.

Méthode d'évaluation et périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions, des placements à court terme, des actifs biologiques, de la débenture convertible à recevoir et du passif lié aux bons de souscription, lesquels sont évalués à la juste valeur de façon récurrente et comprennent les comptes de la Société et des entités contrôlées par cette dernière ainsi que ceux de ses filiales. Ils comprennent la filiale en propriété exclusive, HOI (anciennement 10074241 Canada Inc. et 167151 Canada Inc.). Ils comprennent également Banta Health Group et Coral Health Group, deux filiales en propriété exclusive de HEXO Operations Inc., ainsi que les comptes de 8980268 Canada Inc., une société dont HOI peut acquérir les actions en circulation à tout moment pour un montant nominal. Toutes les filiales sont situées au Canada.

Le coût historique est la juste valeur de la contrepartie donnée en échange de biens et de services en fonction de la juste valeur de la contrepartie fournie au moment de la transaction.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit ou non directement observable ou estimé à l'aide d'une autre technique d'évaluation. Pour estimer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société tient compte des caractéristiques de l'actif ou du passif comme si les intervenants du marché faisaient de même au moment d'établir le prix de l'actif ou du passif à la date de l'évaluation. La juste valeur à des fins d'évaluation ou de présentation dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés est déterminée de cette façon, à l'exception des paiements fondés sur des actions, qui relèvent du champ d'application de l'IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions*, et des mesures semblables à la juste valeur sans y être assimilables, comme la valeur nette de réalisation dans l'IAS 2 *Stocks*.

De plus, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées aux niveaux 1, 2 ou 3 en fonction du degré d'observabilité des données utilisées pour les évaluations de la juste valeur et de l'importance de ces données pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les niveaux sont décrits ci-dessous :

Niveau 1 – cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – données non observables concernant l'actif ou le passif.

PRINCIPAUX JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

La préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, de sorte que la direction doit exercer son jugement pour l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments comportant un degré de jugement ou de complexité plus élevé, ou pour lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés, sont exposés à la note 3 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 juillet 2018, à l'exception des nouveaux éléments ci-après qui nécessitent des jugements, estimations et hypothèses importants.

a) PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

Pour déterminer la méthode comptable appropriée pour comptabiliser ses participations dans des entreprises liées, la Société porte des jugements concernant le degré d'influence qu'elle exerce directement ou par l'intermédiaire d'une entente sur les activités des entités émettrices.

L'exercice du jugement a été nécessaire pour déterminer si les partenariats décrits à la note 17 devraient être comptabilisés à titre d'entreprises communes ou de coentreprises. Étant donné qu'elle a des droits sur l'actif net des entités juridiquement distinctes, la Société a conclu que les partenariats seraient comptabilisés en tant que coentreprises. La Société comptabilisera le placement initial au coût, et la valeur comptable sera augmentée ou diminuée de la quote-part de la Société dans le résultat net de la coentreprise après la date d'acquisition.

b) MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés sont libellés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales.

3. Modifications aux méthodes comptables, aux normes comptables et aux interprétations

Modifications aux méthodes comptables

Le 1^{er} août 2018, la Société a modifié les méthodes comptables qu'elle emploie pour capitaliser les coûts indirects liés aux actifs biologiques et aux stocks servant à la transformation biologique et à la récolte. Elle comptabilise maintenant l'amortissement liée à la production, les charges indirectes et la rémunération à base d'actions dans les coûts des marchandises vendues lorsque les stocks sont vendus. La décision de la Société de changer volontairement de méthode comptable a été appliquée rétrospectivement et s'est traduite par une incidence négligeable pour la période comparative.

Les méthodes comptables modifiées de la Société sont les suivantes :

a) ACTIFS BIOLOGIQUES

La Société évalue ses actifs biologiques, qui se composent de plants de cannabis, à la juste valeur selon l'approche par le résultat, puis retranche le coût de vente jusqu'au moment de la récolte, ce qui lui sert ensuite de base pour déterminer le coût des stocks de produits finis après la récolte. La Société capitalise tous les coûts directs et indirects à mesure qu'ils sont engagés pendant la transformation des actifs biologiques, soit de la comptabilisation initiale à la récolte. Ces coûts comprennent ceux liés à la main-d'œuvre, aux pousses, aux matériaux, aux services publics, aux installations, à l'amortissement, aux charges indirectes, à la rémunération à base d'actions des employés admissibles, au contrôle qualité et aux tests. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés des actifs biologiques sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans l'état des résultats et du résultat global au cours de la période où le produit connexe est vendu. Les semences sont évaluées à la juste valeur. Les profits et les pertes latents de l'exercice découlant des variations de la juste valeur diminuée du coût de vente sont inclus dans les résultats d'exploitation et présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global de la période à laquelle ils se rapportent.

b) STOCKS

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de cannabis récolté sont transférés des actifs biologiques à la juste valeur à la récolte, ce qui devient le coût réputé initial des stocks. Les coûts après récolte ultérieurs sont capitalisés dans les stocks s'ils sont inférieurs à la valeur nette de réalisation. Les coûts subséquents comprennent les matériaux, les charges indirectes, l'amortissement, la rémunération à base d'actions des employés admissibles et la main-d'œuvre affectée à l'emballage et au contrôle qualité. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés qui se rapportent aux stocks sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans l'état des résultats et du résultat global lorsque le produit est vendu, exclusion faite des montants de la juste valeur réalisée inclus dans les stocks vendus, qui sont comptabilisés dans un poste distinct à même la marge brute avant amortissement. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimatifs pour l'achèvement et des coûts estimatifs de la vente. L'emballage et les fournitures sont initialement évalués au coût, puis au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants.

Nouvelle IFRS en vigueur à compter du 1^{er} août 2018

IFRS 15 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

L'IFRS 15, qui a été publiée par l'IASB en mai 2014, précise de quelle façon et à quel moment les produits doivent être comptabilisés selon un modèle en cinq étapes qui s'applique à tous les contrats conclus avec des clients. Le 12 avril 2016, l'IASB a publié des éclaircissements définitifs sur l'IFRS 15 concernant l'identification des obligations de prestation, les entités agissant pour leur propre compte ou comme mandataires ainsi que les licences.

La Société a appliqué l'IFRS 15 de façon rétrospective et a déterminé qu'aucun changement à la période comparative ou ajustement transitoire n'était requis par suite de l'adoption. La méthode comptable employée par la Société pour comptabiliser ses produits conformément à l'IFRS 15 est la suivante :

1. identification du ou des contrats conclus avec un client;
2. identification des obligations de prestation afférentes au contrat;
3. détermination du prix de transaction;
4. affectation du prix de transaction aux obligations de prestation afférentes au contrat;
5. comptabilisation des produits lorsque les obligations sont remplies ou à mesure qu'elles sont remplies.

Les produits tirés de la vente directe de cannabis aux clients à un prix fixe sont comptabilisés à la livraison ou à la réception par le client, lorsque la Société transfère le contrôle du ou des biens, ce moment étant le même qu'aux termes de la méthode de comptabilisation des produits antérieurement appliquée par la Société en vertu de l'IAS 18.

IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a adopté l'IFRS 9 de façon rétroactive et a déterminé qu'aucun changement à la période comparative ou ajustement transitoire n'était requis par suite de l'adoption.

L'IFRS 9 a été publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») en novembre 2009 et en octobre 2010. Elle remplacera l'IAS 39. L'IFRS 9 utilise une méthode unique pour déterminer si un actif financier est classé et évalué au coût amorti ou à la juste valeur. Le classement et l'évaluation des actifs financiers sont fondés sur les modèles économiques de la Société pour la gestion des actifs financiers et ils varient selon que les flux de trésorerie contractuels représentent uniquement des paiements de capital et d'intérêts ou non. Aux termes de l'IFRS 9, les actifs financiers sont d'abord évalués à la juste valeur, et ensuite au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Coût amorti

Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont ceux qui sont détenus au sein d'un modèle économique dont l'objectif consiste à détenir des actifs financiers en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels, et qui sont assortis de modalités contractuelles donnant lieu à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des paiements de capital et d'intérêts. Les actifs financiers classés au coût amorti sont évalués au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont ceux qui sont détenus au sein d'un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, et qui sont assortis de modalités contractuelles donnant lieu à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des paiements de capital et d'intérêts.

Ce classement inclut certains instruments de capitaux propres pour lesquels l'IFRS 9 permet à l'entité de faire le choix irrévocable de les classer instrument par instrument alors qu'ils devraient autrement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net afin de présenter les variations ultérieures dans les autres éléments du résultat global.

Juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont les actifs qui ne répondent pas aux critères de classement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette catégorie comprend les instruments d'emprunt dont les flux de trésorerie ne représentent pas uniquement des paiements de capital et d'intérêts et qui ne sont pas détenus au sein d'un modèle économique ayant pour objectif soit de percevoir des flux de trésorerie contractuels, soit de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers.

Le tableau qui suit présente un sommaire des instruments financiers de la Société selon l'IAS 39 et l'IFRS 9.

	Classement selon l'IAS 39	Classement selon l'IFRS 9
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Trésorerie soumise à restrictions	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Placements à court terme	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Créances clients	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteure convertible à recevoir	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Billet à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût amorti
Passif lié aux bons de souscription	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net

L'adoption de l'IFRS 9 n'a eu aucune incidence significative sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers de la Société.

L'IFRS 9 présente un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues, lequel remplace celui reposant sur les pertes subies de l'IAS 39. Le modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti lorsque des pertes de crédit futures attendues font l'objet d'une provision, qu'il y ait ou non un événement générateur de pertes à la date de clôture. Pour les créances clients, la Société a évalué les pertes de crédit attendues d'après leur durée de vie, en tenant compte des pertes de crédit subies dans le passé ainsi que d'autres facteurs, notamment les facteurs financiers inhérents aux débiteurs. La valeur comptable des créances clients est réduite pour toute perte de crédit attendue par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur. Les variations de la valeur comptable du compte de correction de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global. Lorsque la Société a la certitude que le recouvrement d'un montant à recevoir n'est plus possible, ce montant est considéré comme irrécouvrable et l'actif financier est sorti du bilan. L'adoption du nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues a eu une incidence négligeable sur la valeur comptable des actifs financiers évalués au coût amorti.

Classement et évaluation des passifs financiers

Comme la comptabilisation des passifs financiers demeure en grande partie semblable aux termes de l'IFRS 9, l'adoption de la norme n'a pas eu d'incidence importante sur les passifs de la Société.

Les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et, s'il y a lieu, ils sont ajustés pour tenir compte des coûts de transaction, à moins que la Société désigne un passif financier comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les dérivés et les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont ensuite comptabilisés à la juste valeur, les profits et les pertes étant comptabilisés en résultat net (exclusion faite des instruments financiers dérivés qui sont des instruments de couverture désignés et efficaces).

IFRS nouvelles et modifiées publiées qui ne sont pas encore en vigueur

IFRS 16 CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Son adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence des IFRS nouvelles ou modifiées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur, sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés.

4. Trésorerie soumise à restrictions

Au 31 octobre 2018, la Société disposait d'une trésorerie soumise à restrictions de 5 000 000 \$ qui avait été placée en mains tierces en vue de la conclusion d'une convention d'achat avec un fournisseur. La convention d'achat doit être amortie au prorata en fonction des étapes de livraison franchies au cours d'une période de cinq mois prenant fin le 31 mars 2019.

5. Placements à court terme

Les placements à court terme sont composés de divers certificats de placement garanti, dépôts à terme et titres à revenu fixe qui arrivent à échéance entre le 27 janvier 2019 et le 21 juin 2019, et dont le taux d'intérêt annuel varie entre 0,45 % et 1,85 %.

Les placements à court terme s'entendent de placements liquides arrivant à échéance dans moins de douze mois. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ajustés à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société a l'intention de conserver ses fonds d'épargne à intérêt élevé pour une période supérieure à trois mois. Les placements à court terme comprennent 3 117 000 \$ de trésorerie soumise à des restrictions en vertu d'une lettre de crédit (se reporter à la note 20).

	Taux d'intérêt	Date d'échéance	31 octobre 2018 Total	31 juillet 2018 Total
Certificats de placement garanti	0,45 % à 0,50 %	27 janvier au 21 juin 2019	1 314 \$	712 284 \$
Dépôts à terme	1,2 % à 1,75 %	durée au choix	3 163 886	49 483 945
Comptes d'épargne à intérêt élevé	1,4 % à 1,85 %	26 avril 2019 jusqu'au terme choisi	145 443 528	155 250 602
			148 608 728 \$	205 446 830 \$

6. Stocks

	31 octobre 2018		
	Coût capitalisé	Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	Total
Cannabis séché	5 195 138 \$	7 493 389 \$	12 688 527 \$
Huiles	1 871 507	703 282	2 574 789
Emballage et fournitures	976 967	–	976 967
	8 043 612 \$	8 196 671 \$	16 240 283 \$

Les stocks comptabilisés dans le coût des marchandises vendues pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 se sont chiffrés à 2 830 764 \$ (1 040 099 \$ pour la période correspondante close le 31 octobre 2017).

	31 juillet 2018		
	Coût capitalisé	Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	Total
Cannabis séché	2 115 464 \$	4 440 195 \$	6 555 659 \$
Huiles	2 280 780	881 432	3 162 212
Emballage et fournitures	696 753	–	696 753
	5 092 997 \$	5 321 627 \$	10 414 624 \$

7. Actifs biologiques

Les actifs biologiques de la Société se composent de plants de cannabis, des semences aux plants arrivés à maturité. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

	31 octobre 2018	31 juillet 2018
Valeur comptable à l'ouverture de la période	2 331 959 \$	1 504 186 \$
Coûts de production capitalisés	1 536 852	993 469
Augmentation nette de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de vente	5 122 845	7 339 566
Transfert dans les stocks au moment de la récolte	(6 350 848)	(7 505 262)
Valeur comptable à la clôture de la période	2 640 808 \$	2 331 959 \$

Au 31 octobre 2018, la juste valeur des actifs biologiques se composait notamment de 6 200 \$ en semences et de 2 634 608 \$ en plants de cannabis (6 200 \$ en semences et 2 325 759 \$ en plants de cannabis au 31 juillet 2018). Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le rendement par plant.
- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total, lequel pourcentage est appliqué à la juste valeur totale estimative par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.
- Le pourcentage des coûts engagés pour chacun des stades de croissance du plant.
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de vente.
- La destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants dans l'état de la situation financière et sont considérés comme étant de niveau 3 aux fins de l'estimation de leur juste valeur (se reporter à la note 2). Au 31 octobre 2018, il était attendu que les actifs biologiques de la Société produisent environ 4 846 294 grammes de cannabis (4 373 775 grammes de cannabis au 31 juillet 2018). Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les variations du rendement anticipé se refléteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction du stade de vie du plant dans le cycle de récolte.

La direction a recueilli des données non observables importantes pour lesquelles l'intervalle des valeurs et l'analyse de la sensibilité sont présentées dans le tableau ci-après.

Le tableau qui suit résume les données non observables pour la période close le 31 octobre 2018 :

Données non observables	Valeur des données	Analyse de la sensibilité
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente au détail réels par souche.	5,00 \$ le gramme de cannabis séché.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du prix de vente moyen se traduirait par une variation d'environ 131 700 \$ de l'évaluation.
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche.	54 à 235 grammes par plant.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 373 100 \$ de l'évaluation.
Stade de croissance Le stade de croissance est déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte.	Avancement moyen de 38 %.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du stade de croissance moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 325 100 \$ de l'évaluation.
Pertes Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant le cycle de récolte et de production.	0 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte.	Une augmentation ou une diminution de 5 % des pertes prévues se traduirait par une variation d'environ 134 400 \$ de l'évaluation.

Le tableau qui suit résume les données non observables pour la période close le 31 juillet 2018 :

Données non observables	Valeur des données	Analyse de la sensibilité
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente au détail réels par souche.	4,66 \$ le gramme de cannabis séché.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du prix de vente moyen se traduirait par une variation d'environ 329 000 \$ de l'évaluation.
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche.	50 à 235 grammes par plant.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant n'entraînerait pas de changement important dans l'évaluation.
Stade de croissance Le stade de croissance est déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte.	Avancement moyen de 32 %.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du stade de croissance moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 320 000 \$ de l'évaluation.
Pertes Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant le cycle de récolte et de production.	0 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte.	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant n'entraînerait pas de changement important dans l'évaluation.

8. Immobilisations corporelles

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2018	Ajouts	Ajustements	Solde au 31 octobre 2018
Terrain	1 038 720 \$	– \$	– \$	1 038 720 \$
Immeubles	32 535 728	3 352 494	–	35 888 222
Améliorations locatives	205 456	221 251	–	426 707
Mobilier et matériel	1 660 688	581 049	–	2 241 737
Matériel de culture et de production	4 031 629	1 596 017	–	5 627 646
Véhicules	151 251	31 082	–	182 333
Ordinateurs	658 802	146 361	–	805 163
Construction en cours	15 432 973	25 945 046	–	41 378 019
	55 715 247 \$	31 873 300 \$	– \$	87 588 547 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2018	Amortissement	Ajustements	Solde au 31 octobre 2018
Terrain	– \$	– \$	– \$	– \$
Immeubles	533 180	462 165	–	995 345
Améliorations locatives	8 313	32 905	–	41 218
Mobilier et matériel	527 556	101 214	–	628 770
Matériel de culture et de production	68 759	272 126	–	340 885
Véhicules	55 792	8 340	–	64 132
Ordinateurs	188 596	63 201	–	251 797
	1 382 196 \$	939 951 \$	– \$	2 322 147 \$
Valeur comptable nette	54 333 051 \$			85 266 400 \$

Au 31 octobre 2018, un montant de 6 165 719 \$ (3 920 069 \$ au 31 juillet 2018) se rapportant aux immobilisations corporelles était comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer. Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2018, la Société a capitalisé un amortissement de 366 553 \$ dans les stocks. Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2018, la Société a capitalisé des coûts d'emprunt au titre des immeubles de néant (993 611 \$ pour le trimestre correspondant clos le 31 juillet 2018).

Les ajustements tiennent compte du commencement de la durée d'utilité d'un actif, lequel passe de la catégorie « construction en cours » à la catégorie « immobilisation corporelle ». Les ajustements consistent également en reclassements.

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2017	Ajouts	Ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Terrain	358 405 \$	680 315 \$	– \$	1 038 720 \$
Immeubles	3 744 759	3 930 217	24 860 752	32 535 728
Améliorations locatives	–	205 456	–	205 456
Mobilier et matériel	900 395	1 232 613	(472 320)	1 660 688
Matériel de culture et de production	379 992	3 165 199	486 438	4 031 629
Véhicules	113 926	32 900	4 425	151 251
Ordinateurs	233 685	425 117	–	658 802
Construction en cours	605 015	39 707 253	(24 879 295)	15 432 973
	6 336 177 \$	49 379 070 \$	– \$	55 715 247 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2017	Amortissement	Ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Terrain	– \$	– \$	– \$	– \$
Immeubles	194 187	338 993	–	533 180
Améliorations locatives	–	8 313	–	8 313
Mobilier et matériel	165 086	195 086	167 384	527 556
Matériel de culture et de production	23 068	213 075	(167 384)	68 759
Véhicules	25 589	30 203	–	55 792
Ordinateurs	78 552	110 044	–	188 596
	486 482 \$	895 714 \$	– \$	1 382 196 \$
Valeur comptable nette	5 849 695 \$			54 333 051 \$

9. Immobilisations incorporelles et autres actifs non courants

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2018	Ajouts	Ajustements	Solde au 31 octobre 2018
Permis RACFM	2 544 696 \$	– \$	– \$	2 544 696 \$
Logiciels	1 800 139	567 414	–	2 367 553
Noms de domaine	585 283	–	–	585 283
Brevets	–	177 892	–	177 892
Placements comptabilisés au coût	100 000	–	–	100 000
Coûts des transactions capitalisés	211 826	–	(211 826)	–
	5 241 944 \$	745 306 \$	(211 826) \$	5 775 424 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2018	Amortissement	Ajustements	Solde au 31 octobre 2018
Permis RACFM	403 090 \$	31 629 \$	– \$	434 719 \$
Logiciels	784 572	105 714	–	890 286
Nom de domaine	9 755	12 193	–	21 948
	1 197 417 \$	149 536 \$	– \$	1 346 953 \$
Valeur comptable nette	4 044 527 \$			4 428 471 \$

Les logiciels comprennent des sommes de respectivement 690 350 \$ et 392 456 \$ liées à un logiciel de planification des ressources et à une plateforme de vente en ligne (180 186 \$ et néant, respectivement, pour la période correspondante close le 31 octobre 2017). Les deux actifs ne sont pas encore prêts à l'utilisation. Par conséquent, aucun amortissement n'a été comptabilisé au cours du trimestre clos le 31 octobre 2018. Au 31 octobre 2018, un montant de 154 244 \$ (265 757 \$ au 31 juillet 2018) relatif aux immobilisations incorporelles était comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer. L'ajustement représente les coûts de transaction capitalisés attribués à la coentreprise Truss (note 17).

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2017	Ajouts	Cessions/ ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Permis RACFM	2 544 696 \$	– \$	– \$	2 544 696 \$
Logiciels	651 247	1 148 892	–	1 800 139
Noms de domaine	–	585 283	–	585 283
Placements comptabilisés au coût	–	100 000	–	100 000
Coûts des transactions capitalisés	–	211 826	–	211 826
	3 195 943 \$	2 046 001 \$	– \$	5 241 944 \$

<i>Cumul des amortissements</i>	Solde au 31 juillet 2017	Amortissement	Cessions/ ajustements	Solde au 31 juillet 2018
Permis RACFM	276 909 \$	126 181 \$	– \$	403 090 \$
Logiciels	155 270	629 302	–	784 572
Nom de domaine	–	9 755	–	9 755
	432 179 \$	765 238 \$	– \$	1 197 417 \$
Valeur comptable nette	2 763 764 \$			4 044 527 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2018, la Société a procédé à un examen de ses immobilisations incorporelles, par suite duquel elle a modifié l'utilisation attendue de ses logiciels. Certains actifs, que la direction prévoyait auparavant utiliser pendant cinq ans à compter de la date d'achat, ont été remplacés au cours de l'exercice ainsi qu'en septembre 2018. Par conséquent, la durée d'utilité attendue de ces actifs a diminué. L'incidence de ces changements sur la charge d'amortissement actuelle et attendue pour l'exercice considéré et les exercices à venir, respectivement, se présente comme suit :

	2019	2020	2021	2022	Par la suite
(Diminution) augmentation de la charge d'amortissement	(87 478) \$	(119 136) \$	(99 874) \$	(2 765) \$	Néant

10. Débentures convertibles

	Débentures convertibles non garanties de 2017 à 8 %	Débentures convertibles non garanties de 2018 à 7 %	Total
Solde au 31 juillet 2017	20 638 930	–	20 638 930
Produit brut	–	69 000 000	69 000 000
Frais d'émission	–	(4 791 642)	(4 791 642)
Bons de souscription, déduction faite des frais d'émission	–	(3 284 648)	(3 284 648)
Composante de conversion, déduction faite des frais d'émission	–	(6 777 317)	(6 777 317)
Désactualisation	814 304	553 710	1 368 014
Conversion des débentures	(21 453 234)	(54 700 103)	(76 153 337)
Solde au 31 juillet 2018	–	–	–

Débetures convertibles garanties de 2017

Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2018, 399 958 bons de souscription ont été exercés pour un produit total de 392 331 \$ (303 554 \$ US en fonction d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US). Aux diverses dates d'exercice, le passif lié aux bons de souscription a été réévalué à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton. Globalement, la valeur du passif lié aux bons de souscription exercés s'est établie à 2 661 278 \$ (2 048 536 \$ US) en tenant compte des hypothèses suivantes :

- cours de l'action variable;
- durée de vie attendue de 12 mois;
- dividende nul;
- volatilité de 60 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 0,75 %.
- taux de change variable entre le dollar américain et le dollar canadien.

L'exercice de ces bons de souscription a entraîné une augmentation de 3 064 051 \$ du capital social.

Le passif lié aux bons de souscription restant a été réévalué le 31 octobre 2018 à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton. Après réévaluation, le passif lié aux bons de souscription s'est établi à 2 805 221 \$ (2 134 546 \$ US) en tenant compte des hypothèses suivantes : cours de l'action de 4,49 \$ US, durée de vie attendue de douze mois, dividende nul, volatilité de 60 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques, taux d'intérêt sans risque de 0,75 % et taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1,3142. Le résultat net découlant de la réévaluation du passif lié aux bons de souscription pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 était de 2 336 730 \$ (1 282 436 \$ au 31 octobre 2017). Il est comptabilisé au poste « Réévaluation des instruments financiers » dans l'état des résultats et du résultat global.

Le tableau suivant résume l'activité entourant le passif lié aux bons de souscription au cours du trimestre clos le 31 octobre 2018 et de l'exercice clos le 31 juillet 2018.

	31 octobre 2018	31 juillet 2018
Solde d'ouverture	3 129 769 \$	1 355 587 \$
Attribuées	—	—
Expirées	—	—
Exercées	(2 661 278)	(3 317 278)
Réévaluation en raison du taux de change	2 336 730	5 091 460
Solde de clôture	2 805 221 \$	3 129 769 \$

Débetures convertibles non garanties de 2017 à 8,0 %

Dans le cadre de la conversion des débetures à 8,0 %, les porteurs des débetures à 8,0 % ont reçu 625 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ de débetures à 8,0 % qu'ils détenaient. De plus, les intérêts cumulés et non versés sur chaque tranche de 1000 \$ de capital des débetures à 8,0 % pour la période allant de l'émission, le 18 juillet 2017, à la date de conversion, exclusivement, s'établissaient à 36,00 \$, et les porteurs de débetures à 8,0 % ont reçu 22,5 actions ordinaires supplémentaires pour chaque tranche de 1000 \$ de capital des débetures à 8,0 % qu'ils détenaient au titre des intérêts cumulés et non versés, pour un total de 647,5 actions ordinaires pour chaque tranche de 1000 \$ de capital de débetures à 8,0 % détenues à la date de conversion. Par conséquent, à la date de conversion, la valeur comptable des débetures de 21 453 234 \$, les intérêts exigibles réglés en actions de 266 219 \$ et la composante de conversion de 1 742 779 \$ ont entraîné une augmentation cumulative du capital social de 23 462 232 \$.

Les intérêts passés en charges dans l'état des résultats et du résultat global se sont chiffrés à néant, tandis que les intérêts capitalisés au titre des immobilisations corporelles se sont établis à néant pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 (respectivement 502 000 \$ et 563 349 \$ au 31 octobre 2017). La désactualisation pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 est ressortie à néant (493 982 \$ au 31 octobre 2017).

Débetures convertibles non garanties de 2018 à 7,0 %

Le 24 novembre 2017, la Société a émis des débetures non garanties ayant un capital de 69 000 000 \$ dans le cadre d'un placement privé réalisé par l'intermédiaire d'un courtier. Les débetures portent intérêt à 7 % par année et arrivent à échéance le 24 novembre 2020. Les intérêts courent semi-annuellement et seront payés à terme échu. Les débetures étaient convertibles en actions ordinaires de la Société au prix de 2,20 \$, au gré du porteur. La Société pourrait imposer la conversion des débetures, moyennant un préavis écrit de 30 jours, si le cours moyen pondéré quotidien de ses actions ordinaires devait être supérieur à 3,15 \$ pendant 10 jours de bourse consécutifs. Les porteurs de débetures ont reçu 15 663 000 bons de souscription, soit 227 bons de souscription pour chaque tranche de 1 000 \$ d'unités. Les bons de souscription ont une durée de deux ans et arrivent à échéance le 24 novembre 2019; leur prix d'exercice est de 3,00 \$. La Société aura le droit d'accélérer l'expiration des bons de souscription si le cours de clôture de ses actions ordinaires est supérieur à 4,50 \$ pendant 10 jours de bourse consécutifs.

À la comptabilisation initiale, la méthode résiduelle a été utilisée pour répartir la juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion. La juste valeur de la composante passif a été évaluée à 58 187 146 \$ selon un taux d'actualisation de 14 %. Le produit résiduel de 10 812 854 \$ a été réparti proportionnellement entre les bons de souscription et l'option de conversion en fonction de leur juste valeur. La juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton.

La juste valeur des bons de souscription a été évaluée à 8 647 797 \$ selon les hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 2,62 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul, volatilité de 65 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

La juste valeur de l'option de conversion a été évaluée à 17 843 269 \$ selon les hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 2,62 \$;
- durée de vie attendue de trois mois;
- dividende nul, volatilité de 65 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

D'après la juste valeur des bons de souscription et de l'option de conversion, le produit résiduel de 10 812 854 \$ a été réparti comme suit : 3 529 770 \$ aux bons de souscription et 7 283 084 \$ à l'option de conversion, déduction faite des frais d'émission.

Dans le cadre de la clôture du placement des débetures, la Société a payé des frais de placement de 3 450 000 \$ à partir du produit brut du financement et a engagé des frais d'émission supplémentaires de 475 824 \$. Elle a également émis des bons de souscription de courtier pouvant être exercés pour acquérir 1 568 181 actions ordinaires à un prix d'exercice de 3,00 \$ l'action.

Une juste valeur de 865 818 \$ a été attribuée aux bons de souscription de courtier selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton en tenant compte des hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 2,62 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul;
- volatilité de 65 %;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

Les frais d'émission ont totalisé 4 791 642 \$ et ont été répartis proportionnellement comme suit : dette – 4 040 753 \$; option de conversion – 505 767 \$; bons de souscription – 245 122 \$.

Le 15 décembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait choisi d'exercer son droit de convertir la totalité du capital impayé des débetures à 7,0 % de la Société et des intérêts courus impayés à leur égard en actions ordinaires. La Société est autorisée à forcer la conversion des débetures à 7,0 % depuis le 13 décembre 2017, puisque le CMPV des actions ordinaires à la cote de la TSX-V a été supérieur ou égal à 3,15 \$ pendant 10 jours de bourse consécutifs. Pour les 10 jours de bourse consécutifs précédant le 13 décembre 2017, le CMPV des actions ordinaires s'établissait à 3,32 \$. La Société a donné aux porteurs des débetures à 7,0 % le préavis écrit de 30 jours requis pour la conversion, et la date de prise d'effet de la conversion a été fixée au 15 janvier 2018.

Dans le cadre de la conversion des débetures à 7,0 %, les porteurs des débetures à 7,0 % ont reçu 454,54 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ de débetures à 7,0 % qu'ils détenaient. De plus, les intérêts cumulés et non versés sur chaque tranche de 1 000 \$ de capital des débetures à 7,0 % pour la période allant du 31 décembre 2017 (le paiement d'intérêts prévu pour le 31 décembre 2017 a été versé en espèces) jusqu'à la date de conversion, exclusivement, se sont établis à 2,92 \$, et les porteurs des débetures à 7,0 % ont reçu 1,33 action ordinaire supplémentaire pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital des débetures à 7,0 % qu'ils détenaient au titre des intérêts cumulés et non versés, pour un total de 455,87 actions ordinaires pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital de débetures à 7,0 % détenues. Par conséquent, à la date de conversion, la valeur comptable des débetures de 54 700 103 \$, les intérêts exigibles réglés en actions de 45 824 \$ et la composante de conversion de 6 809 418 \$ ont entraîné une augmentation cumulative du capital social de 61 555 345 \$.

La désactualisation pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 est ressortie à néant (néant au 31 octobre 2017). Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2018, la Société a réglé des intérêts exigibles de néant (néant au 31 octobre 2017) en actions et des intérêts exigibles de néant en trésorerie (néant au 31 octobre 2017).

Le solde des débetures convertibles non garanties, déduction faite des intérêts à payer, était de néant pour le trimestre clos le 31 octobre 2018 et de 21 132 911 \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2017.

11. Capital social

a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires

b) Émis et en circulation

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2018, 481 896 bons de souscription assortis de prix d'exercice de 0,75 \$ et de 0,70 \$ US ont été exercés pour un produit de 405 778 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 481 896 actions ordinaires.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a émis 15 687 500 actions ordinaires par suite de la conversion des débetures convertibles non garanties à 8,0 % et 166 387 actions ordinaires au titre des intérêts courus, comme il est indiqué à la note 10, « Débetures convertibles ».

Le 2 janvier 2018, la Société a annoncé qu'elle avait choisi d'exercer son droit de devancer l'échéance des bons de souscription d'actions ordinaires émis aux termes de débetures convertibles à 8,0 %. La Société est autorisée à devancer l'échéance des bons de souscription en date du 27 décembre 2017, puisque le cours de clôture des actions ordinaires à la cote de la Bourse de croissance TSX a été supérieur à 3,00 \$ pendant 15 jours de bourse consécutifs. L'échéance des bons de souscription a été devancée, passant du 18 juillet 2019 au 1^{er} février 2018. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a émis 7 799 960 actions ordinaires à l'exercice de bons de souscription liés aux débetures convertibles à 8,0 %.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a émis 31 363 252 actions ordinaires par suite de la conversion des débetures convertibles non garanties à 7,0 % et 20 829 actions ordinaires au titre des intérêts courus, comme il est indiqué à la note 10, « Débetures convertibles ». La Société a émis 2 922 393 actions ordinaires à l'exercice de bons de souscription liés aux débetures convertibles non garanties à 7,0 %.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, en plus des actions ordinaires émises par suite de l'exercice des bons de souscription associés aux débetures convertibles, 5 025 627 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 0,75 \$ et de 0,70 \$ US ont été exercés, entraînant l'émission de 5 021 940 actions ordinaires. Le produit total tiré de l'exercice des bons de souscription s'est chiffré à 30 936 897 \$.

Le 30 janvier 2018, la Société a conclu un appel public à l'épargne par voie de prise ferme visant 37 375 000 unités au prix de 4,00 \$ l'unité pour un produit brut de 149 500 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires de la Société. Chaque bon de souscription peut être exercé au cours d'une période de deux ans afin d'obtenir une action ordinaire au prix de 5,60 \$ l'action. La juste valeur des bons de souscription à la date d'attribution était estimée à 0,56 \$ le bon de souscription, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

- cours de l'action de 3,93 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul;
- volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

Les frais d'émission d'actions en trésorerie ont totalisé 6 379 728 \$ et étaient composés des commissions des preneurs fermes de 5 980 000 \$, des frais des preneurs fermes de 10 000 \$, des frais juridiques des preneurs fermes de 96 522 \$ et des frais d'émission additionnels en espèces de 311 206 \$. De plus, en guise de rémunération, la Société a émis en faveur des preneurs fermes un total de 1 495 000 bons de souscription d'une juste valeur de 1 485 797 \$. Les bons de souscription émis à titre de rémunération ont un prix d'exercice de 4,00 \$ et arrivent à échéance le 30 janvier 2020. La juste valeur des bons de souscription émis à titre de rémunération à la date d'attribution était estimée à 0,99 \$ le bon de souscription, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

- cours de l'action de 3,93 \$;
- durée de vie attendue d'un an;
- dividende nul;
- volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 1,25 %.

La Société a attribué une tranche de 7 342 461 \$ des frais d'émission aux actions ordinaires et une tranche de 523 064 \$ aux bons de souscription.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018, 2 474 813 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 4 422 747 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 2 474 813 actions ordinaires.

Le 24 mai 2018, la Société a annoncé qu'elle avait choisi d'exercer son droit de devancer l'échéance des bons de souscription d'actions ordinaires émis le 24 novembre 2017. Aux termes de l'acte relatif aux bons de souscription, la Société a choisi d'exercer son droit de devancer l'expiration des 5 261 043 bons de souscription restants, du 24 novembre 2019 au 25 juin 2018. À la date d'expiration, tous les bons de souscription avaient été exercés. La date d'expiration devancée s'appliquait également aux 1 568 181 bons de souscription restants initialement émis à titre de rémunération en faveur de certains courtiers en valeurs mobilières le 24 novembre 2017. À la date d'expiration, 1 505 453 bons de souscription émis à titre de rémunération avaient été exercés, et 62 728 bons de souscription étaient arrivés à échéance.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018, 13 214 883 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 38 600 682 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 13 214 883 actions ordinaires.

Le 4 octobre 2018, la Société a conclu une entente de coentreprise avec Molson Coors aux termes de laquelle elle a attribué 11 500 000 bons de souscription au prix de 6,00 \$ le bon de souscription. Chaque bon de souscription peut être exercé au cours d'une période de trois ans afin d'obtenir une action ordinaire au prix de 6,00 \$ l'action. La juste valeur des bons de souscription à la date d'attribution était estimée à 3,69 \$ le bon de souscription, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

- cours de l'action de 8,45 \$;
- durée de vie attendue d'un an et demi;
- dividende nul;
- volatilité de 65 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques;
- taux d'intérêt sans risque de 0,75 %.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, 3 137 746 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 5 588 503 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 3 137 746 actions ordinaires.

Au 31 octobre 2018, la Société comptait 197 388 591 actions ordinaires et 34 787 758 bons de souscription en circulation.

Un sommaire des bons de souscription en circulation au 31 octobre 2018 est présenté ci-après.

	Nombre d'options en cours	Valeur comptable
Bons de souscr. émis composant les unités à 0,75 \$		
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 28 avril 2019	13 332	2 383 \$
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 19 mai 2019	19 332	3 456
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 2 juin 2019	333 330	59 598
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 8 juin 2019	1 333 332	261 999
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 23 juin 2019	66 672	11 921
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 28 juin 2019	266 670	47 680
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 21 juillet 2019	66 672	11 921
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 18 août 2019	66 672	11 921
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 31 août 2019	39 600	7 194
Bons de souscr. débentures convertibles garanties de 2015		
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 15 juillet 2019	866 040	166 303
Bons de souscr. débentures convertibles non garanties de 2016		
Prix d'exercice de 0,83 \$, échéant le 18 juillet 2019	75 000	11 285
Financement par capitaux propres de 2018		
Prix d'exercice de 5,60 \$, échéant le 30 janvier 2020	18 541 000	9 965 705
Bons de souscr. courtier/consultant		
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 9 novembre 2019	41 598	15 091
Prix d'exercice de 0,70 \$ US, échéant le 14 novembre 2019	526	130
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 3 novembre 2021	244 284	108 935
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 14 mars 2022	144 282	100 474
Prix d'exercice de 4,00 \$, échéant le 30 janvier 2020	598 000	555 609
Bons de souscr. émis en lien avec la coentreprise Molson		
Prix d'exercice de 6,00 \$, échéant le 4 octobre 2021	11 500 000	42 386 162
	34 216 342	53 727 767
Bons de souscr. débentures convertibles garanties de 2016		
Prix d'exercice de 0,76 \$ US, échéant le 14 novembre 2019	571 416	2 805 221
	34 787 758	56 532 988 \$

Le tableau suivant résume l'activité liée aux bons de souscription au cours du trimestre clos le 31 octobre 2018 et de l'exercice clos le 31 juillet 2018.

	31 octobre 2018		31 juillet 2018	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	26 425 504	4,35 \$	20 994 123	1,31 \$
Expirés au cours de la période	-	-	(62 728)	3,00
Émis au cours de la période	11 500 000	6,00	37 413 681	4,34
Exercés au cours de la période	(3 137 746)	1,73	(31 919 572)	2,33
En circulation à la clôture de la période	34 787 758	5,14 \$	26 425 504	4,35 \$

Régime d'options sur actions

La Société dispose d'un régime d'options sur actions (le « régime ») administré par le conseil d'administration qui fixe les prix d'exercice et les dates d'échéance, lesquelles peuvent s'échelonner sur dix ans après la date d'émission fixée par le Conseil. À moins que le Conseil n'en décide autrement, l'acquisition des droits relatifs aux options émises aux termes du régime se fait sur une période de trois ans, à l'exception des options attribuées à des consultants ou à des personnes prenant part aux activités de relations avec les investisseurs (telles qu'elles sont définies dans les politiques de la TSX), pour lesquelles l'acquisition se fait progressivement sur une période de douze mois sans que plus de 25 % des options ne puissent être acquises au cours d'une même période de trois mois. Au 31 octobre 2018, un maximum de 19 738 859 actions ordinaires réservées aux fins d'émission en cas d'exercice des options pouvait être attribué aux termes du régime.

Le tableau ci-après résume les attributions d'options sur actions au cours du trimestre clos le 31 octobre 2018.

Date d'attribution	Prix d'exercice	Options attribuées		Modalités d'acquisition des droits	Période d'acquisition des droits
		Dirigeants et administrateurs	Employés salariés		
8 septembre 2017	1,37 \$	650 000	1 000	Modalités A	10 ans
6 novembre 2017	2,48 \$	125 000	3 000	Modalités A	10 ans
4 décembre 2017	2,69 \$	1 750 000	20 000	Modalités B	10 ans
29 janvier 2018	4,24 \$	–	261 000	Modalités A, C	10 ans
12 mars 2018	3,89 \$	325 000	–	Modalités A	10 ans
16 avril 2018	4,27 \$	845 000	61 500	Modalités A	10 ans
8 juin 2018	5,14 \$	–	441 000	Modalités A	10 ans
11 juillet 2018	4,89 \$	4 325 000	1 366 500	Modalités A	10 ans
17 septembre 2018	7,93 \$	650 000	523 500	Modalités A	10 ans

Modalités A – Les droits visant le tiers de ces options seront acquis à la date du premier anniversaire de l'attribution, et ceux visant les options restantes seront acquis trimestriellement au cours des deux années suivantes.

Modalités B – Les droits visant la moitié de ces options seront acquis immédiatement, et ceux visant les options restantes seront acquis annuellement au cours des trois années suivantes.

Modalités C – Selon les jalons organisationnels.

Le tableau suivant résume l'activité liée aux options sur actions au cours du trimestre clos le 31 octobre 2018 et de l'exercice clos le 31 juillet 2018.

	31 octobre 2018		31 juillet 2018	
	Options émises	Prix d'exercice moyen pondéré	Options émises	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde d'ouverture	14 388 066	1,05 \$	5 748 169	0,68 \$
Attribuées	1 173 500	7,93	10 174 000	4,16
Expirées	–	–	–	–
Éteintes	(169 996)	1,99	(626 830)	3,44
Exercées	(621 729)	0,58	(907 273)	0,65
Solde de clôture	14 769 841	3,53 \$	14 388 066	1,05 \$

Le cours moyen pondéré des actions au moment de l'exercice au cours de la période était de 5,32 \$ (4,31 \$ au 31 juillet 2018).

Le tableau suivant résume les informations concernant les options sur actions en cours au 31 octobre 2018.

Prix d'exercice	Nombre d'options en cours	Durée de vie contractuelle moyenne restante pondérée (années)	Nombre d'options pouvant être exercées	Durée de vie contractuelle moyenne restante pondérée (années)
0,16 \$	285 000	0,11	285 000	0,40
0,58	1 206 900	0,49	1 206 900	1,84
0,75	1 931 500	0,98	1 136 000	2,14
1,27	600 991	0,33	350 578	0,71
1,37	542 450	0,33	108 450	0,24
2,48	128 000	0,08	–	–
2,69	1 695 000	1,04	885 000	2,03
3,89	325 000	0,21	–	–
4,24	258 000	0,16	–	–
4,27	884 000	0,57	–	–
4,89	5 644 500	3,71	–	–
5,14	110 000	0,07	–	–
7,93 \$	1 158 500	0,78	–	–
	14 769 841		3 971 928	

Rémunération à base d'actions

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2018, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 4 799 912 \$ (313 539 \$ au 31 octobre 2017) relativement aux options des salariés, lesquelles sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution et sont comptabilisées en charges sur la période d'acquisition des droits. Pour déterminer le montant de la rémunération à base d'actions, la Société a utilisé le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton pour établir la juste valeur des options attribuées et appliqué les hypothèses suivantes :

	31 octobre 2018	31 octobre 2017
Prix d'exercice	0,75 \$ à 7,93 \$	0,16 \$ à 1,37 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,06 % à 2,42 %	2,13 %
Durée de vie prévue des options (années)	7	7
Volatilité attendue annualisée	65 % à 70 %	65 %

La volatilité a été estimée au moyen de la volatilité historique moyenne de la Société et d'autres sociétés comparables du secteur pour lesquelles il était possible d'obtenir l'historique des opérations et l'historique de la volatilité.

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2018, la Société a attribué une charge de rémunération à base d'actions de 110 609 \$ (néant au 31 octobre 2017) au coût des ventes en fonction des charges liées à la main-d'œuvre directe et indirecte qui prend part aux activités de vente et de production.

12. Résultat net par action

Les titres ci-après pourraient diluer le résultat net par action de base dans l'avenir, mais ils n'ont pas été pris en compte dans le résultat net par action dilué en raison de leur effet antidilutif :

	31 octobre 2018	31 octobre 2017
Débetures convertibles non garanties de 2017	–	15 687 500
Options	14 754 841	6 399 169
Bons de souscr. émis composant les unités à 0,75 \$	2 205 612	4 911 186
Bons de souscr. débetures convertibles garanties de 2015	866 040	2 210 358
Bons de souscr. modif. débetures convertibles non garanties de 2015	–	38 100
Bons de souscr. débetures convertibles non garanties de 2016	75 000	426 660
Bons de souscr. débetures convertibles garanties de 2016	571 416	1 839 216
Bons de souscr. débetures convertibles non garanties à 8,0 % de 2017	–	7 856 300
Bons de souscr. financement par capitaux propres de 2018	18 541 000	–
Bons de souscr. émis en lien avec la coentreprise	11 500 000	–
Débeture convertible de courtier/d'intermédiaire	1 028 690	3 230 407
	49 542 599	42 598 896

13. Débeture convertible à recevoir

Le 26 juillet 2018, la Société a prêté 10 000 000 \$ à une entité non liée, Fire and Flower (« FF »), sous la forme d'une débeture convertible non garantie et subordonnée. La débeture convertible porte intérêt à un taux de 8 %, est payable semestriellement, arrive à échéance le 31 juillet 2019 et confère le droit de la convertir en actions ordinaires de FF pour un prix de 1,15 \$ ou correspondant à 90 % du prix réputé de l'action ordinaire, selon le moins élevé des deux montants, à l'échéance ou lorsqu'un élément déclencheur défini aux termes de l'accord survient. La Société a émis la débeture dans le cadre d'un placement stratégique réalisé sur le marché privé de la vente au détail de cannabis.

L'option de rembourser le prêt en actions ordinaires constitue une option de remboursement anticipé pour la Société et est incluse dans la juste valeur du prêt. Au cours du trimestre, la débeture convertible à recevoir de la Société a augmenté de 3 433 798 \$ (néant au 31 octobre 2017) pour tenir compte de la variation de sa juste valeur.

Au 31 octobre 2018, l'intérêt cumulé sur la débeture à recevoir de FF s'établissait à 214 795 \$ (néant au 31 octobre 2017), et la débeture convertible à recevoir totalisait 13 648 593 \$ (10 000 000 \$ au 31 juillet 2018).

La juste valeur de l'effet à recevoir à la date de clôture a été estimée au moyen du modèle de Black-Scholes-Merton, suivant les hypothèses suivantes :

- prix d'exercice de 1,15 \$;
- durée de vie attendue de 2 mois;
- dividende nul;
- volatilité de 70 %;
- taux d'intérêt sans risque de 0,75 %.

14. Informations sectorielles

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation.

Toutes les immobilisations corporelles et incorporelles sont situées au Canada.

15. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt découle uniquement du placement de la trésorerie excédentaire. La Société peut investir la trésorerie excédentaire dans des placements très liquides à court terme qui cumuleront des intérêts aux taux en vigueur pour ces placements. Au 31 octobre 2018, la Société disposait de placements à court terme de 148 608 728 \$.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la Société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier devait manquer à ses obligations contractuelles. Il découle principalement des créances clients, du billet à recevoir et de la débenture convertible à recevoir de la Société. Au 31 octobre 2018, la Société était exposée à des pertes de crédit en cas de manquement par les contreparties.

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal des activités et a mis en place des procédures d'évaluation et de surveillance du crédit pour atténuer le risque de crédit. Ce risque est toutefois limité, car la Société conclut la majorité de ses ventes de cannabis médical avec des clients couverts par divers programmes d'assurance.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus par l'un des plus importants groupes financiers coopératifs au Canada. Les placements à court terme sont composés de divers certificats de placement garanti, dépôts à terme et titres à revenu fixe. Depuis la création de la Société, aucune perte n'a été subie à l'égard de la trésorerie détenue par l'institution financière. La majorité des créances clients se rapportent à des sociétés d'État du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ainsi qu'à l'une des principales compagnies d'assurance maladie au Canada. Le risque de crédit lié à la débenture convertible à recevoir et au billet à recevoir découle de la possibilité que le capital ou que les intérêts exigibles ne puissent être recouverts. La Société atténue ce risque en gérant et en surveillant la relation commerciale sous-jacente.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, trésorerie soumise à restrictions, des placements à court terme, des créances clients, de l'effet à recevoir convertible et du billet à recevoir représente l'exposition maximale au risque de crédit, laquelle s'élevait à 217 844 608 \$ au 31 octobre 2018.

Le tableau suivant résume l'âge des créances de la Société aux 31 octobre 2018 et 31 juillet 2018 :

	31 octobre 2018	31 juillet 2018
	\$	\$
De 0 à 30 jours	6 196 932	262 448
De 31 à 60 jours	180 175	187 446
De 61 à 90 jours	200 252	90 656
Plus de 90 jours	398 215	103 046
Total	6 975 573	643 596

Risque de dépendance économique

Le risque de dépendance économique est le risque de dépendance à l'égard d'un certain nombre de clients ayant une incidence importante sur la performance économique de la Société. Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2018, la Société a comptabilisé des ventes conclues avec trois sociétés d'État qui ont compté pour 78 % du total des ventes (néant au 31 octobre 2017).

La Société détient des créances clients se rapportant à trois sociétés d'État qui représentaient 84 % de toutes les créances clients au 31 octobre 2018 (néant au 31 octobre 2017).

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. La Société gère son risque d'illiquidité en suivant de près ses besoins en capitaux. Au 31 octobre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme de la Société se chiffraient à 171 886 740 \$.

La Société était tenue de payer des créanciers et charges à payer dont la valeur comptable et les flux de trésorerie contractuels s'élevaient à 14 633 644 \$ pour les douze prochains mois.

La valeur comptable de la trésorerie, des créances clients et des créanciers et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

16. Charges d'exploitation par nature

	31 octobre 2018	31 octobre 2017
Commercialisation et promotion	9 588 928 \$	286 226 \$
Rémunération à base d'actions	4 689 303	313 539
Salaires et avantages	3 245 524	1 158 663
Services de consultation	1 437 951	181 611
Installations	922 755	155 196
Honoraires pour services professionnels	825 069	136 604
Amortissement des immobilisations corporelles	573 398	124 112
Frais de déplacement	328 962	107 529
Frais généraux et administratifs	273 379	318 084
Amortissement des immobilisations incorporelles	149 536	62 810
Total	22 034 805 \$	2 844 374 \$

Le tableau suivant résume la nature de la rémunération à base d'actions au cours de la période :

	31 octobre 2018
Rémunération à base d'actions liée aux frais généraux et administratifs	4 458 651 \$
Rémunération à base d'actions liée aux frais de commercialisation et de promotion	230 652
Rémunération à base d'actions liée au total des charges d'exploitation	4 689 303
Rémunération à base d'actions attribuée au coût des ventes	110 609
Total de la rémunération à base d'actions	4 799 912 \$

17. Participation dans des coentreprises

Coentreprise Truss avec Molson Coors Canada

	31 octobre 2018	31 juillet 2018
Solde d'ouverture	– \$	– \$
Contrepartie en trésorerie liée au placement	6 375 425	–
Juste valeur de la contrepartie en bons de souscription	42 386 162	–
Coûts des transactions capitalisés	659 344	–
Quote-part du résultat net	(161 104)	–
Solde de clôture	49 259 827 \$	– \$

Le 4 octobre 2018, la création de la coentreprise Truss entre la Société et Molson Coors Canada (le « partenaire ») a été finalisée. Truss est une société en démarrage indépendante qui compte son propre conseil d'administration et sa propre équipe de direction. Elle est constituée en société au Canada. Truss est une société à capital fermé dont les principales activités consistent à saisir les débouchés du marché des boissons non alcoolisées infusées au cannabis. Elle exploite actuellement ses activités à Gatineau, au Québec.

Le partenaire détient 57 500 actions ordinaires, soit une participation majoritaire de 57,5 % dans Truss. La Société détient 42 500 actions ordinaires, ce qui lui confère la participation restante de 42,5 %. Dans le cadre de la transaction, HEXO a attribué en faveur du partenaire 11 500 000 bons de souscription d'actions ordinaires pouvant être exercés dans un délai de trois ans au prix d'exercice de 6,00 \$.

Le coût du placement initial comprend la juste valeur capitalisée d'une contrepartie en bons de souscription de 42 386 162 \$ (se reporter à la note 11 pour connaître les données et les hypothèses servant au classement des justes valeurs).

Les coûts de transaction de 659 344 \$ liés à l'accord définitif visant la formation de la coentreprise ont été capitalisés.

La coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2018, la quote-part de la Société dans la perte nette de Truss s'établissait à 161 104 \$ (néant au 31 juillet 2018).

Coentreprise Belleville Complex Inc.

Au cours de la période close le 31 octobre 2018, la Société a acquis une participation de 25 % dans la coentreprise Belleville Complex Inc. (« BCI »), la participation restante de 75 % appartenant à une partie liée. La coentreprise a acquis une installation déjà configurée de 2 millions de pieds carrés au moyen d'un emprunt de 20 279 188 \$ accordé par la Société le 7 septembre 2018. L'emprunt est remboursable dans les 120 jours par paiements mensuels et porte intérêt à un taux annuel de 4 %. Le prêt est garanti par l'hypothèque de premier rang grevant l'immeuble. Aux termes de la convention, HEXO Corp. sera le principal locataire de cette installation pendant une période de 20 ans. La contrepartie versée pour la participation de 25 % dans la coentreprise est réputée être de néant. La Société a comptabilisé une charge d'intérêts de 54 514 \$ au titre de l'effet à recevoir, le montant total à recevoir étant de 20 333 702 \$.

18. Information à fournir relativement aux parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et assumant la responsabilité, directe ou indirecte, de la planification, de l'orientation et du contrôle des activités de la Société. Ils regroupent les cadres supérieurs et les administrateurs, lesquels contrôlaient environ 8,57 % des actions en circulation de la Société en date du 31 octobre 2018 (22,40 % au 31 octobre 2017).

La rémunération accordée aux principaux dirigeants au cours de la période se présente comme suit :

	31 octobre 2018	31 octobre 2017
Salaires et honoraires de consultation	668 733 \$	383 891 \$
Primes	214 438	–
Rémunération à base d'actions	3 288 985	261 209
	4 172 156 \$	645 100 \$

Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à savoir la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Sauf indication contraire, les droits ci-après visant les options sur actions seront acquis à la date du premier anniversaire de l'attribution, et ceux visant les options sur actions restantes seront acquis trimestriellement au cours des deux années suivantes.

Le 17 septembre 2018, la Société a attribué à certains de ses dirigeants un total de 650 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 7,93 \$.

Le 11 juillet 2018, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 4 325 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 4,89 \$.

Le 16 avril 2018, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 845 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 4,27 \$.

Le 12 mars 2018, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 325 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 3,89 \$.

Le 4 décembre 2017, la Société a attribué à certains de ses administrateurs et dirigeants un total de 1 750 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 2,69 \$; les droits visant la moitié de ces options seront acquis immédiatement, et ceux visant les options restantes seront acquis annuellement au cours des trois années suivantes.

Le 6 novembre 2017, la Société a attribué à certains de ses administrateurs un total de 125 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 2,48 \$.

Le 8 septembre 2017, la Société a attribué à certains de ses dirigeants un total de 650 000 options sur actions ayant un prix d'exercice de 1,37 \$.

Le 7 septembre 2018, la Société a accordé un prêt de 20 272 188 \$ à BCI, une partie liée, pour l'achat d'un immeuble à Belleville, en Ontario, et vient à échéance en janvier 2019. Le prêt porte intérêt à un taux de 4 % par année, remboursable mensuellement.

19. Gestion du capital

L'objectif de la Société est de conserver un capital suffisant pour maintenir la confiance des investisseurs, des créanciers et des clients, ainsi que pour soutenir le développement futur de l'entreprise et la poursuite de ses activités. La direction définit le capital comme les capitaux propres de la Société. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif de rendement sur le capital pour la gestion. La Société n'a versé aucun dividende à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

Au 31 octobre 2018, le total du capital géré était constitué de capitaux propres de 365 867 918 \$ (322 872 875 \$ au 31 juillet 2018). La Société n'a pas modifié son approche de gestion du capital au cours de la période considérée.

20. Engagements et éventualités

La Société a certaines obligations financières en vertu de contrats de services, de conventions d'achat, de contrats de location et de contrats de construction.

Certains de ces contrats sont assortis d'options de renouvellement que la Société peut exercer à son gré. Les paiements minimaux annuels prévus par ces obligations au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2019	64 136 910 \$
2020	4 077 506
2021	4 038 172
2022	3 978 223
2023	3 177 654
Par la suite	50 051 833
	129 460 298 \$

Le solde des engagements comprend un montant de 64 926 107 \$ lié au contrat de location de 20 ans conclu entre Belleville Complex Inc. et la Société, qui sera le principal locataire. Le contrat de location arrive à échéance le 7 septembre 2038. Se reporter à la note 17.

Lettre de crédit

Le 28 juin 2018, la Société a signé une lettre de crédit avec une coopérative d'épargne et de crédit canadienne, tel qu'il était requis aux termes d'un accord conclu avec un fournisseur de services publics. La lettre de crédit accorde à la Société une limite de 3 117 000 \$, sous réserve de certaines exigences opérationnelles. La lettre de crédit expire un an après son émission. La facilité de crédit est garantie par un certificat de placement garanti. Au 31 octobre 2018, aucun montant n'avait été prélevé sur la lettre de crédit (néant au 31 juillet 2018), et la Société respectait toutes les exigences qui s'y rattachent.

Garantie

Le 28 juin 2018, la Société a conclu une convention d'indemnisation afin d'obtenir auprès d'un assureur nord-américain une garantie commerciale qui lui donne droit à une indemnité maximale de 2 000 000 \$. La garantie est assortie d'une prime annuelle de 0,1 %. La Société a obtenu la garantie conformément aux exigences de la législation sur la taxe d'accise de l'Agence du revenu du Canada en matière de transport des marchandises commerciales au Canada.

21. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau ci-après résume les valeurs comptables des instruments financiers au 31 octobre 2018.

	Coûts amortis	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	23 278 012	–	23 278 012
Trésorerie soumise à restrictions	–	5 000 000	–	5 000 000
Placements à court terme	–	148 608 728	–	148 608 728
Créances clients	6 975 573	–	–	6 975 573
Débiteure convertible à recevoir	–	13 648 593	–	13 648 593
Billet à recevoir	20 333 702	–	–	20 333 702
Passif				
Créditeurs et charges à payer	14 632 644	–	–	14 632 644
Passif lié aux bons de souscription	–	–	2 805 221	2 805 221

La valeur comptable des créances clients ainsi que des créditeurs et des charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance relativement à court terme.

22. Produits complémentaires

Les produits complémentaires représentent les produits qui ne sont pas tirés de la principale activité de la Société décrite à la note 1. Au cours du trimestre, la Société a tiré des produits nets de 47 370 \$ (néant au 31 octobre 2017) des honoraires de gestion.

23. Montants comparatifs

Certains montants comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Aucun de ces montants n'était significatif.

24. Événements postérieurs à la date de clôture

Dépôt du prospectus préalable de base définitif

Le 21 novembre 2018, la Société a annoncé le dépôt du prospectus préalable de base simplifié définitif auprès des autorités en valeurs mobilières de chaque province et de chaque territoire du Canada. Le prospectus préalable de base est valide pour une période de 25 mois, pendant laquelle HEXO peut émettre périodiquement, séparément ou collectivement, des actions ordinaires, des bons de souscription, des reçus de souscription, des unités ou une combinaison de ceux-ci correspondant à une valeur maximale de 800 M\$. Les montants, les prix et les modalités seront déterminés selon les conditions du marché au moment de chaque placement. Les modalités de chaque placement éventuel seront établies dans un supplément de prospectus préalable qui sera déposé auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes compétentes. À moins d'indication contraire dans le supplément de prospectus, HEXO pourra utiliser le produit net tiré de tout placement pour répondre à ses besoins d'affaires généraux, notamment le financement de ses activités courantes et de ses besoins en fonds de roulement, le remboursement périodique de ses dettes et le financement de projets d'investissement et d'acquisitions éventuelles, y compris dans le cadre d'une expansion à l'étranger.